

M. St. George Boswell, ingénieur local des travaux du havre de Québec, est assermenté.

M. P. V. Valin, ex-président des commissaires du havre de Québec, est assermenté, interrogé et transquestionné. M. Valin est ensuite dispensé de se présenter de nouveau, mais pourra être rappelé.

M. Archibald Campbell, de Québec, remplace M. Malouin, sommé de produire le registre original dans l'affaire Thomas McGreevy contre R. H. McGreevy.

Le comité se retire à 1 heure de l'après-midi.

3 heures de l'après-midi.

Le président annonce que la Chambre a réduit le quorum du comité à onze membres, selon la recommandation de son troisième rapport.

M. Julien Chabot, gérant de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario, est assermenté et interrogé sur le bateau "Admiral." Au cours de son interrogatoire, certaines lettres et certains papiers sont classés et marqués comme Exhibits "L 11" à "Q 11" inclusivement.

M. Chabot reçoit l'ordre de produire, à la prochaine réunion du comité, certaines lettres de N. K. Connolly au sujet de l'hypothèque sur le bateau "Admiral."

M. G. B. Burland, d'Ottawa, est assermenté et interrogé sur les frais du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Il est ensuite dispensé de se présenter de nouveau.

M. John G. Billett, gérant local, à Québec, de la banque Union du Canada, est assermenté et produit les états des comptes avec cette banque de l'honorable Thomas McGreevy, O. E. Murphy, N. K. Connolly, et Larkin, Connolly et Cie, qui sont marqués respectivement comme Exhibits "R 11," "S 11," "T 11" et "U 11."

Ordonné: Que les états produits par M. Billett soient soumis à l'ordre appliqué à l'Exhibit "Z 9" (état de comptes de R. H. McGreevy avec la banque de Québec), par le sous-comité, tel que mentionné dans son quatrième rapport. (*Voyez* APPENDICE n° 1 à la preuve.)

A la demande de M. Stuart, C.R., il est

Ordonné: que Peter Hume, ingénieur, de Kingston, soit sommé de se présenter devant ce comité mardi prochain, 21 courant.

Le comité s'ajourne ensuite jusqu'à mardi prochain, 21 de ce mois, à 10 h. du matin.

Certifié,

WALTER TODD,
Greffier du comité.